



Nouvelle Aventure Junior

# *PROJET EDUCATIF*

*NOUVELLE AVENTURE JUNIOR Association Loisirs Animation Vacances*

*RD 58, 594 route de Biver - 13120 Gardanne ☎04 42 54 29 60 Fax : 04 42 27 65 77*

# PRESENTATION

Nouvelle Aventure Junior est une association loi 1901 qui aspire à être tournée vers l'avenir. L'association veut adapter ses séjours en centres de vacances aux attentes nouvelles et diversifiées des enfants et adolescents, comme à celles des parents. De plus, nous tenons à privilégier la mise en place de séjours répondant aux besoins précis de chaque mairie, comité d'entreprise ou groupe d'adhérents.

Valoriser le tourisme social, favoriser l'accès aux vacances ne sont donc pas nos seuls maître-mots. Nos destinations sont porteuses de valeurs que nous voulons modestement étendre pour développer la solidarité par une meilleure connaissance de l'autre. Or, être en phase avec vos besoins et suivre les évolutions du monde demande une réflexion et une critique des deux parties, vous et nous. De ce fait, nous engageons tout notre dynamisme et notre expérience afin de contribuer au mieux à concrétiser vos projets.

Nous mettons donc l'accent sur le dialogue, la réflexion et la flexibilité pour construire un partenariat fort, fructueux et durable, en donnant le meilleur de nous même pour faire vibrer l'étincelle de la passion qui est en vous.

# ***NOS VALEURS***

L'organisation des loisirs et des vacances prend en compte de nombreuses valeurs pédagogiques :

- Les enfants ont besoin d'un équilibre physiologique adapté et sain,
- Les activités sont un moyen de cultiver, d'enrichir et d'affirmer la personnalité de l'enfant mais aussi de développer ses rêves et son imaginaire,
- La micro-société des centres de vacances conduit l'enfant à sortir du cadre familial et à entrevoir différemment la vie en collectivité : autonomie, socialisation, responsabilité...

Toutes ces valeurs sont à gérer avec beaucoup de pédagogie et de diplomatie afin d'aboutir à une structure de vacances garante des valeurs éducatives quotidiennes. Tous les projets pédagogiques au sein de cette association sont en accord avec les idées précédemment citées. Cependant, toute réflexion engendre évolution et progression. Aussi chaque séjour élaboré par nos soins est suivi de la rédaction d'un projet pédagogique propre. Ce projet pédagogique détaille toute la vie du séjour ; vie quotidienne, relationnel, activités, organisation, communication... Ce plan de travail sera à disposition de chaque participant.

# ***ENCADREMENT***

## *A la direction*

- un directeur. Il a la responsabilité hiérarchique du centre de vacances, des bâtiments et personnes y demeurant.
- des adjoints pédagogiques, sont le lien entre direction et équipe d'animation. Ils auront la responsabilité d'un groupe de 30 à 40 enfants. Ils gèrent une équipe d'animation de 3 à 4 animateurs et établissent en réunion les activités du séjour. Ils devront dynamiser leur équipe ainsi que leur groupe d'enfants. Ils ont aussi un rôle formateur auprès des animateurs diplômés et plus particulièrement auprès des stagiaires.

## *Assistante sanitaire*

- un(e) ou deux animateurs(trices) BAFA diplômé(e)s de l'AFPS tiennent les rôles d'assistante sanitaire. Elles rapportent sur le cahier d'infirmierie chacune des interventions effectuées auprès des enfants et gèrent la pharmacie du centre ainsi que les trousse de secours des différentes équipes. Elles assurent les soins quotidiens, en liaison avec le médecin du centre, exécutent les traitements réguliers sur ordonnance et surveillent les régimes alimentaires.

**Elles signaleront, impérativement, tout incident, au directeur. La règle de base est de consulter un médecin immédiatement.**

**Dans tous les cas, respecter l'ordonnance médicale tant au niveau du contenu que des doses.**

D'un point de vue pratique, l'assistante sanitaire doit coller les vignettes des médicaments sur l'ordonnance, remplir la fiche maladie ou accident ( avec n°IMA) qui doivent être mises dans une enveloppe. Cette enveloppe sera à remettre aux parents en fin de séjour (cf. annexe *Assurances*).

**Le premier jour, déterminer, avec les jeunes, les régimes spéciaux.**

L'emploi du temps des assistantes sanitaires se découpe de la façon suivante :

- une assistante sanitaire sur le centre, à disposition des enfants malades, blessés ou fatigués,
- pour les séjours ski, une assistante sanitaire sur les pistes, à disposition des enfants.

Après les activités, elles tiennent une permanence infirmierie matin et soir selon des horaires prédéfinis et à affichés : **de 8h15 à 9h15 et de 17h00 à 19h00**. Les chambres des assistantes sanitaires sont à signaler par une affiche aux enfants.

L'assistante sanitaire joue aussi un rôle préventif important. Elle doit sensibiliser les membres de l'équipe sur l'hygiène, les activités de pleine nature, des problèmes de santé. Elle doit donc posséder des **compétences relationnelles** vis-à-vis des enfants, de l'équipe d'animations et du personnel technique mais aussi des parents.

#### *A l'animation*

- des équipes d'animateurs diplômés ou stagiaires. Une présence active est exigée aux animateurs tout au long de la journée. L'animateur doit être une référence pour les enfants à tous points de vue (tenue, comportement...). L'équipe devra animer les temps des enfants tout en faisant respecter les règles fondamentales de sécurité, d'autorité, politesse. Aussi, les activités sportives, ludiques et pédagogiques seront mises en place. Les enfants ont une imagination très fertile, et il faudra donc profiter de tous les temps privilégiés possibles pour échanger et faire vivre « l'inoubliable ».... Les activités organisées ne doivent pas faire l'objet de vacances pour l'animateur, qui devra dans tous les temps « creux » mettre en place des jeux qui seront vécus comme des « moments forts ».

<p style="text-align: center;"><b>Pas d'animateur passif !!!</b> <b>L'animateur n'est pas un simple accompagnateur.</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'animateur saura établir avec les jeunes une barrière afin de ne jamais se laisser déborder tout en se faisant apprécier, par son savoir-faire sa compétence et ses motivations.

Il prendra tous ses repas avec les enfants.

Il sera responsable d'une ou plusieurs chambres.

Il s'occupera du coucher de celles-ci.

Il veillera à ce que les enfants se lavent et se changent chaque jour.

Il veillera au rangement quotidien pour faire de la chambre un lieu de vie agréable.

Il incitera les enfants à écrire aux parents dès le 2ème jour, ensuite une fois par semaine.

# ACTIVITES

Les activités sont les vecteurs principaux de l'épanouissement de l'enfant. Elles concernent tous les âges et répondent aux besoins fondamentaux de l'Homme. Elles sont diverses et variées au cours d'un séjour. Le séjour peut inclure des activités prédéfinies, souvent sportives, scientifiques et/ou culturelles. Par ailleurs, tout séjour est associé à un lieu de pleines activités où l'enfant n'est pas un consommateur mais un acteur. L'activité favorisera alors sa créativité, son imagination, son expression mais aussi sa responsabilité et son appartenance à une action.

Le temps libre est par la même une activité en soi, un lieu de vie que l'équipe d'animation ne doit en aucun cas négliger.

En outre, ces notions générales sur les activités et le jeu doivent intégrer le rythme de l'enfant. Il ne faudra donc pas oublier l'état de fatigue de l'enfant, qui a peu de repères (solliciter l'assistante sanitaire). Une veillée pourra être supprimée, si leur état de fatigue est trop important et remplacée, par une histoire, une musique ou toute autre activité pour accompagner l'endormissement de l'enfant.

Nos séjours offrent de nombreuses activités. Pour une raison d'organisation, ces dernières sont le plus souvent programmées bien avant le départ ou à définir en réunion de préparation.

**Les Activités sportives** Certaines activités correspondent à des sports spécifiques et donc considérés par la loi comme à risque. Elles sont donc encadrées par des brevets d'état conformément à la loi Edwige avis de 1984.

Toutes les activités spécifiques se dérouleront sous le contrôle soit :

- de clubs homologués.
- de personnes possédant un brevet d'état.
- d'animateurs spécialisés engagés par l'association.

Il sera donc demandé à toute l'équipe pédagogique de mettre l'accent sur la sécurité dans toutes sorties et activités quelles qu'elles soient.

<b>La sécurité sera la priorité des priorités. Elle devra être omniprésente</b>
-------------------------------------------------------------------------------------

**Les Activités culturelles** consisteront en la découverte de différents sites touristiques.

Toutes ces activités précitées ne seront pas obligatoires. Il ne faut pas perdre de vue que ceux sont les vacances des jeunes et non l'inverse. De ce fait l'entrain, la joie et la bonne humeur doivent être la ligne de conduite de chaque membre de l'équipe. Cependant il faudra inciter les enfants pour que toutes soient vécues comme des moments de vacances fortes et inoubliables.

# ***TRANSPORT***

L'association qui organise le voyage engage sa responsabilité et s'assure que toutes les conditions de sécurité sont réunies. Le voyage fait partie intégrante du séjour. C'est un moment éducatif qui se prépare. Au départ comme au retour, la présence d'un responsable de l'association, de membres de l'équipe d'encadrement permet d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants et leurs familles. Au retour, sauf contrainte particulière liée au transport, les animateurs désignés resteront avec les enfants jusqu'à l'arrivée de leurs familles et pourront ainsi répondre aux questions éventuelles.

# ***HEBERGEMENT***

Tous nos centres sont conformes à la réglementation en vigueur. Le lieu d'hébergement fait partie intégrante de du projet du séjour. Les infrastructures (salle d'activité, terrains de sports ou piscine...) doivent permettre à l'équipe de mettre en œuvre le projet pédagogique et de concrétiser leur projet d'activité. La situation doit favoriser la découverte de l'environnement. De même, l'implantation permettra de développer l'aspect culturel, la sensibilisation au développement durable ou l'accès aux activités spécifiques prévues.

# VIE QUOTIDIENNE

L'organisation de la vie quotidienne est une animation à part entière où la présence de l'animateur est indispensable et fragile. En effet, si cette organisation est nécessaire et logique, elle peut être mal vécue par les adolescents. De ce fait, il faut privilégier le dialogue, entretenir une relation de confiance et de bien-être. Chaque animateur est donc responsable d'une ou plusieurs chambres pour le lever et le coucher des jeunes, ainsi que pour le rangement. Le repas est aussi un moment essentiel de dialogue. Les enfants se répartissent selon leurs affinités. Au moins un animateur par table est demandé.

## **Le respect**

Chaque membre de l'équipe doit respecter et de faire respecter les personnes (enfants et adultes), les locaux et le matériel

## **La sécurité**

Chaque membre de l'équipe se porte garant de la sécurité physique et affective des enfants. Ne pas hésiter d'annuler une activité ou une action si un danger se présente ou se fait sentir.

## **L'hygiène**

Un lieu de vie propre et rangé est essentiel au bien-être. Un animateur supervisera pour les adolescents et, sera responsable, pour les plus jeunes, d'effectuer le lever et le coucher, et d'organiser le rangement quotidien. Les lits doivent être faits, les affaires rangées, les chambres aérées pour en faire un lieu de vie agréable.

L'hygiène corporelle est aussi importante. Pour les structures fixes, le lavage du linge sera pris en charge par une lingère.

Du point de vue hygiène alimentaire, tous les repas devront être respectés, le goûter inclus, garantissant les apports journaliers nécessaires au développement de l'enfant.

Il ne faut pas oublier que pour les plus jeunes, un enfant loin de chez lui peut être un peu perdu. Il faut donc savoir être disponible et toujours à l'écoute.



<b>JOURNEE TYPE</b>
---------------------

Lever échelonné

Petit déjeuner

Activités

Déjeuner

Temps calme

Activités

Reprise de l'activité, après le déjeuner temps calme

Goûter

Temps calme (jeux de société, petit jeux etc.... )

Hygiène

Dîner

Veillée

Coucher